



VILLE DE VILLEJUIF
DÉPARTEMENT DU VAL-DE-MARNE - ARRONDISSEMENT DE L'HAY-LES-ROSES

ARRÊTÉ DU MAIRE

VILLEJUIF
Tout cède à notre union

OBJET : ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION PERMANENTE DE SIGNATURE À UN AGENT DE LA DIRECTION ACCUEILS ET FORMALITÉS – MONSIEUR ARTHUR MORGAN ADRIEN GAILLOT DU MAURIER

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE VILLEJUIF

VU l'article L. 2122-19 du code général des collectivités territoriales,

CONSIDÉRANT que Monsieur Arthur, Morgan, Adrien GAILLOT DU MAURIER est responsable du pôle cimetières au grade rédacteur territorial et exerce ses fonctions auprès de la Direction des Accueils et Formalités, chargé de la Gestion des cimetières de la commune, en qualité de responsable des cimetières,

CONSIDERANT qu'il est de bonne gestion de déléguer à des agents communaux l'exercice de certaines missions,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er} : Donne délégation de signature, sous ma surveillance et ma responsabilité, à Monsieur Arthur, Morgan, Adrien GAILLOT DU MAURIER rédacteur territoriale à la Mairie de Villejuif, pour signer, concurremment avec moi :

- Les autorisations d'inhumation ;
- Les autorisations d'exhumation ;
- Les autorisations de crémations.

ARTICLE 2 : Le présent arrêté est applicable jusqu'à ce qu'il soit remplacé ou que Monsieur Arthur, Morgan, Adrien GAILLOT DU MAURIER change de fonction ou de collectivité.

ARTICLE 3 : Le présent arrêté sera inscrit au registre des actes de la mairie, transmis à Monsieur le préfet du Val-de-Marne, transmis à Madame la Procureure de la République près le Tribunal judiciaire, affiché, et notifié à l'intéressée.

ARTICLE 4 : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Melun – sis 43, rue du Général de Gaulle 77008 MELUN cedex – dans un délai de deux mois à compter de son affichage.

Fait à Villejuif, le 21/02/25

Pierre GARZON
Maire de la Ville de Villejuif
Conseiller Départemental
Du Val-de-Marne



Certifié exécutoire compte tenu :
du dépôt en Préfecture le
de la transmission au Tribunal Judiciaire le
de l'affichage le
de la notification à l'intéressé(e) le

94807 Villejuif Cedex
Tél : 01 45 59 20 00